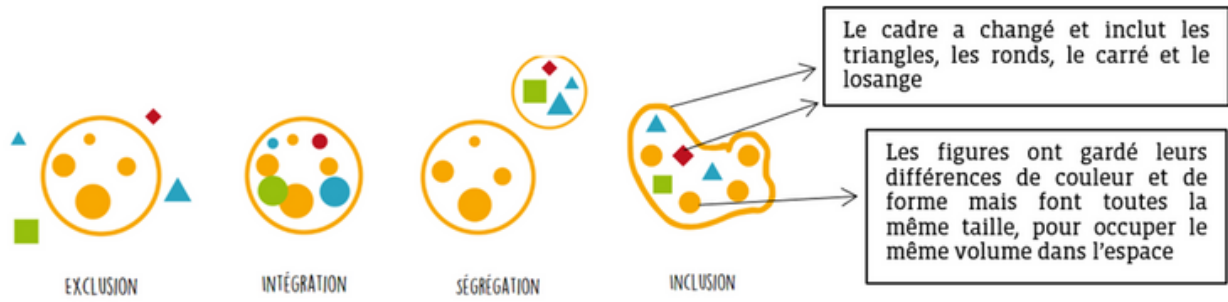


Ingrédient n°1 : Comprendre de quoi on parle et ce que l'on veut mettre en place



« L'inclusion » : Au lieu de demander aux personnes de correspondre à la norme pour leur permettre de rejoindre le groupe, on propose d'élargir la norme pour ouvrir le groupe (cf. schémas ci-dessus). C'est donc l'ensemble des actions permettant que toute personne soit respectée et ait accès aux mêmes opportunités, quelques soient sa différence.

« Les besoins spécifiques » : Un besoin est quelque chose qui nous est nécessaire pour bien fonctionner. L'environnement est en général aménagé pour répondre aux "besoins-types", c'est-à-dire aux besoins que la société considère comme universels. Nous avons tous et toutes des « besoins spécifiques » propres à nos individualités. Pour certaines personnes ces besoins dits « spécifiques » ont autant d'importance, pour bien vivre, que des « besoins types ». En aménageant un environnement qui permet à chacun-e de pouvoir répondre à ses besoins spécifiques on rend cet environnement plus inclusif.

Un « espace inclusif » : est un espace qui permet la considération de l'ensemble des personnes qui l'occupent, sans privilèges et sans inégalités. Notre société étant inégalitaire il est quasi impossible de construire ce type d'espace mais on peut tout de même travailler pour s'en rapprocher le plus possible.

Nous pouvons rendre notre association plus « inclusive » en permettant à l'ensemble de ses membres, déjà présent-e-s ou futurs, l'accès à la même reconnaissance et la même capacité d'action dans nos activités. Agir dans ce sens revient à lutter contre les inégalités qui peuvent exister entre nos membres.

Ingrédient n°2 : Favoriser l'expression des besoins spécifiques dans un cadre rassurant



Prendre le temps, en début de séjour, de construire une ambiance rassurante et solidaire au sein du groupe et à cette occasion mener une activité pour recueillir les besoins spécifiques de chaque membre (cf. fiche activité : se présenter, comprendre les besoins spécifiques de Marchepied)



→ Aménager la journée type et l'espace en fonction des besoins spécifiques exprimés.

→ Faire le point régulièrement pendant le séjour et à l'occasion d'un bilan à la fin : sur l'écoute des besoins spécifiques.

Ingrédient n°3 : Agrandir le cadre



Les règles de vie, règles de jeux, système d'autorité mis en place, l'aménagement de l'espace et de la journée type, tous les éléments qui structurent vos activités et votre vie quotidienne...

Certains besoins spécifiques peuvent venir heurter le cadre, ce qui crée un « événement perturbateur » et donne ainsi une connotation négative à l'expression de ce besoin.

En cherchant un moyen de faire rentrer le besoin spécifique à l'intérieur du cadre proposé on limite les effets déstabilisants sur le cadre et les effets de stigmatisation pour la personne .

Des idées d'aménagement qui permettent d'ouvrir le cadre :



UN ESPACE VOLCAN

Si j'ai besoin d'exprimer ma colère, ma frustration ou mon « trop plein » d'énergie, les règles de vie et l'aménagement prévoient que je puisse me décaler du groupe dans un espace fait pour ça !

=> avec une batterie, un espace pour courir, un coussin pour crier...

UN ESPACE REFUGE

Si j'ai besoin de me décaler du groupe pour me remettre au calme, pour m'aider à me concentrer...

=> Avec des coloriages, des objets anti-stress, un matelas...

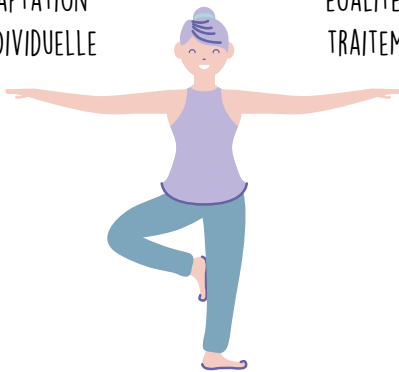


Ingrédient n°4 : Chercher un équilibre entre « adaptation » et « égalité de traitement »

Quand on cherche à permettre la participation de l'ensemble des membres d'un groupe on doit parfois passer par **des solutions adaptées aux besoins de certaines personnes**. Ainsi on cherche à rétablir l'égalité face à la participation. D'un autre point de vue, en agissant ainsi on crée de l'inégalité de traitement et cela risque de stigmatiser la personne pour qui on agit différemment. La solution parfaite n'existe sans doute pas mais on peut tenter de **trouver un équilibre entre adaptation et « traitement égalitaire »**.

ADAPTATION
INDIVIDUELLE

ÉGALITÉ DE
TRAITEMENT



Cet équilibre peut se construire en cherchant au maximum des solutions d'adaptation qui englobent l'ensemble des participant-e-s.

Exemple 1 : l'espace Volcan est pour tous-tes même si on l'a mis en place en pensant à une personne en particulier.

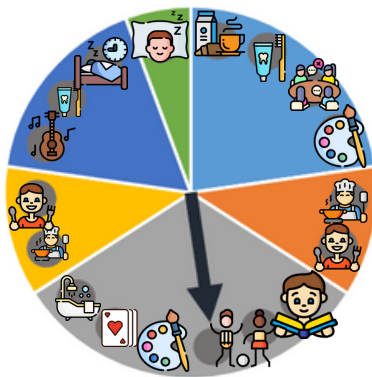
Exemple 2 : l'utilisation de pictogrammes pour expliquer les règles, les différents espaces...

En faisant profiter tout le groupe on permettra sans doute à des personnes, non identifiées au départ comme ayant des besoins spécifiques liés à cette "adaptation", de pouvoir en bénéficier aussi.

Ingrédient n°5 : Permettre un égal accès à l'information et à la prise de décisions

Favoriser l'utilisation de pictogramme pour délimiter les espaces, illustrer les règles de vie, la journée type, les services... même au sein des activités et de temps de jeu (le point météo au début du conseil ou l'explication des règles d'un jeu par exemple peuvent se faire avec des images...)

(Cf. [banque à pictogrammes](#))



S'assurer que **tout le monde ait accès**, selon ses capacités, à **toutes les informations** liées à la vie quotidienne et aux activités (horaires, menus, règles, espaces, programme, date, heure...) pour favoriser l'autonomie de tout le monde.

(Cf. [Notice Horloge synoptique / Notice Journée type](#))

Faire participer **tout le monde** et selon ses capacités aux prises de décision collectives !

